



L'Institut de Formation en masso-kinésithérapie du CHU de BREST prépare au Diplôme d'Etat de masseur kinésithérapeute.

La masso-kinésithérapie est une discipline de santé et une science clinique. Elle est centrée sur le mouvement et l'activité de la personne humaine. Elle consiste à préserver, développer, retrouver et suppléer les capacités fonctionnelles et le mouvement à tous les âges de la vie, lorsqu'ils sont perturbés par les traumatismes, la maladie et le vieillissement.

CONTACTS

**INSTITUT DE FORMATION
EN MASSO-KINÉSITHÉRAPIE
DU CHU DE BREST**

02 98 01 79 75
secretariat.ifmk@univ-brest.fr



CHU DE BREST
Institut de Formation
des Professionnels de Santé

www.ifps-brest.bzh



Vous voulez devenir
KINÉSITHÉRAPEUTE ?



**Ça tombe bien,
nous pouvons vous former !**

POUR PLUS D'INFORMATIONS
www.ifps-brest.bzh





LES CONDITIONS D'ADMISSION

Peuvent être admis en première année de l'IFMK du CHU de Brest les étudiants ayant réussi les épreuves d'admission par voie universitaire :

- ✓ PASS (Parcours d'Accès Spécifique Santé) de l'UBO*
- ✓ L1 ou L2 STAPS de l'UBO
- ✓ L.AS (Licence Accès Santé) de l'UBO*

1 place est réservée chaque année à un candidat Sportif de Haut Niveau inscrit sur les listes Ministérielles.

* Cf : www.univ-brest.fr/medecine



LES COÛTS DE SCOLARITÉ

Le coût de la scolarité correspond aux frais universitaires d'une licence (1ère et 2ème année) et d'un master (3ème et 4ème année). Les étudiants devront également s'acquitter de la CVEC (contribution de vie étudiante et de campus).

UNE DYNAMIQUE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE

L'IFMK du CHU de Brest fait partie de l'Institut de Formation des Professionnels de Santé du CHU qui regroupe 8 écoles et instituts.

Le quota est fixé par le Ministère de la santé, il est de 43 places (par promotion) pour l'IFMK de Brest.

L'équipe pédagogique est composée de cadres formateurs en masso-kinésithérapie, d'un coordonnateur kinésithérapeute et d'un directeur des soins.



LA FORMATION

4 années en IFMK et un grade de Master

Le parcours de formation :

La formation construite à partir des compétences à développer s'organise autour des Unités d'Enseignement à acquérir et des stages à valider.

Le parcours de stage des étudiants tient compte de la diversité des modes d'exercice professionnel et de l'expertise de nos partenaires : centres hospitaliers publics et privés, centres de rééducation et cabinets libéraux.

Les étudiants sont amenés à développer leur projet professionnel sur l'ensemble du cursus de formation.

L'autorisation d'exercer la profession est soumise à l'obtention d'un Diplôme d'État (D.E)



LES DÉBOUCHÉS

Exercice salarié en secteur hospitalier public ou privé, centres de rééducation, établissements médico-sociaux et secteur libéral.